

BAC PRO CGEA (Stagiaire)

TARIFS 2022 - 2023

		DEMI-PENSION	INTERNAT
2 nd Bac Pro CGEA	Acompte séjour	100,00€	100,00€
	Scolarité	848,00€	848,00€
	Restauration	784,00€	784,00€
	Hébergement	-	512,00€
	TOTAL	1 732,00€	2 244,00€

Mensualité soit de 173,20€ pour un demi-pensionnaire, soit de 224,40€ pour un interne.

Modalité de paiement :

Prélèvement automatique de septembre 2022 à juin 2023 (le 10 de chaque mois).

- **Dossier de bourse**

Pour réaliser une demande de bourse pour l'année 2022/2023 :

-Fournir une copie de votre simulation de bourse réalisée sur [http: www.simulbourses.educagri.fr/](http://www.simulbourses.educagri.fr/)

-Fournir une copie A3 de votre avis d'imposition 2022 sur les revenus de 2021

-Remplir et signer le dossier de demande de bourses (disponible en juillet sur demande)

BAC PRO CGEA (Stagiaire)

TARIFS 2022 - 2023

		DEMI-PENSION	INTERNAT
1 ^{ère} Bac Pro CGEA	Scolarité	1 007,00€	1 007,00€
	Restauration	931,00€	931,00€
	Hébergement	-	608,00€
	TOTAL	1 938,00€	2 546,00€

Mensualité soit de 193,80€ pour un demi-pensionnaire, soit de 254,60€ pour un interne.

Modalité de paiement :

Prélèvement automatique de septembre 2022 à juin 2023 (le 10 de chaque mois).

- **Dossier de bourse**

Pour réaliser une demande de bourse pour l'année 2022/2023 :

- Fournir une copie de votre simulation de bourse réalisée sur <http://www.simulbourses.educagri.fr/>
- Fournir une copie A3 de votre avis d'imposition 2022 sur les revenus de 2021
- Remplir et signer le dossier de demande de bourses (disponible en juillet sur demande)

BAC PRO CGEA (Stagiaire)

TARIFS 2022 - 2023

		DEMI-PENSION	INTERNAT
Term Bac Pro CGEA	Scolarité	1 007,00€	1 007,00€
	Restauration	931,00€	931,00€
	Hébergement	-	608,00€
	TOTAL	1 938,00€	2 546,00€

Mensualité soit de 193,80€ pour un demi-pensionnaire, soit de 254,60€ pour un interne.

Modalité de paiement :

Prélèvement automatique de septembre 2022 à juin 2023 (le 10 de chaque mois).

- **Dossier de bourse**

Pour réaliser une demande de bourse pour l'année 2022/2023 :

-Fournir une copie de votre simulation de bourse réalisée sur <http://www.simulbourses.educagri.fr/>

-Fournir une copie A3 de votre avis d'imposition 2022 sur les revenus de 2021

-Remplir et signer le dossier de demande de bourses (disponible en juillet sur demande)



TARIFS 2022 - 2023

MFR DE SEGRÉ

BAC PRO CGEA (**Apprentissage**)

TARIFS 2022- 2023

		DEMI-PENSION	INTERNAT
2 nd Bac Pro CGEA	Acompte séjour	100,00€	100,00€
	Scolarité	-	-
	Restauration*	976,00€	976,00€
	Hébergement*	-	576,00€
	TOTAL	1 076,00€	1 652,00€
	TOTAL (après déduction)*	884,00€	884,00€

Mensualité soit de 107,60€ pour un demi-pensionnaire, soit de 158,80€ pour un interne.

Modalité de paiement : Prélèvement automatique de septembre 2022 à juin 2023 (le 10 de chaque mois).

*Aides OPCO remboursées en fin d'année à destination des familles (si 100% présence au CFA) : 192€ pour un demi-pensionnaire (3€ par repas) et 768€ pour un interne (3€ par repas et 6€ par nuit).





TARIFS 2022 - 2023

MFR DE SEGRÉ

BAC PRO CGEA (**Apprentissage**)

TARIFS 2022- 2023

		DEMI-PENSION	INTERNAT
1 ^{ère} Bac Pro CGEA	Scolarité	-	-
	Restauration*	1 159,00€	1 159,00€
	Hébergement*	-	684,00€
	TOTAL	1 159,00€	1 843,00€
	TOTAL (après déduction)*	931,00€	931,00€

Mensualité soit de 115,90€ pour un demi-pensionnaire, soit de 176,70€ pour un interne.

Modalité de paiement : Prélèvement automatique de septembre 2022 à juin 2023 (le 10 de chaque mois).

*Aides OPCO remboursées en fin d'année à destination des familles (si 100% présence au CFA) : 228€ pour un demi-pensionnaire (3€ par repas) et 912€ pour un interne (3€ par repas et 6€ par nuit).





TARIFS 2022 - 2023

MFR DE SEGRÉ

BAC PRO CGEA (**Apprentissage**)

TARIFS 2022- 2023

		DEMI-PENSION	INTERNAT
Term Bac Pro CGEA	Scolarité	-	-
	Restauration*	1 159,00€	1 159,00€
	Hébergement*	-	684,00€
	TOTAL	1 159,00€	1 843,00€
	TOTAL (après déduction)*	931,00€	931,00€

Mensualité soit de 115,90€ pour un demi-pensionnaire, soit de 176,70€ pour un interne.

Modalité de paiement : Prélèvement automatique de septembre 2022 à juin 2023 (le 10 de chaque mois).

*Aides OPCO remboursées en fin d'année à destination des familles (si 100% présence au CFA) : 228€ pour un demi-pensionnaire (3€ par repas) et 912€ pour un interne (3€ par repas et 6€ par nuit).

